



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général de la défense  
et de la sécurité nationale**

Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information

## **Rapport de maintenance ANSSI-CC-2023/35-M01**

### **eTravel 3.1 EAC on BAC on MultiApp V5.1 version 3.1.0.0, révision B et version 3.1.0.1, révision C Certificat de référence : ANSSI-CC-2023/35**

Paris le 04 Avril 2024

Le directeur général de l'Agence  
nationale de la sécurité des systèmes  
d'information

Vincent STRUBEL

[ORIGINAL SIGNE]



## AVERTISSEMENT

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information  
Centre de certification  
51, boulevard de la Tour Maubourg  
75700 Paris cedex 07 SP

[certification@ssi.gouv.fr](mailto:certification@ssi.gouv.fr)

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

## 1 Références

[CER]	Rapport de certification ANSSI-CC-2023/35, eTravel 3.1 EAC on BAC on MultiApp V5.1. (Version 3.1.0.0), 22 septembre 2023.
[MAI]	Procédure : Continuité de l'assurance, référence ANSSI-CC-MAI-P-01.
[IAR]	<i>MultiApp v5.1 IAR for MultiApp v5.1 maintenance request</i> , référence D1602928, version 12, 6 février 2024.
[SOG-IS]	<i>Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee.</i>
[CCRA]	<i>Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security</i> , 2 juillet 2014.

## 2 Identification du produit maintenu

Le produit objet de la présente maintenance est « eTravel 3.1 EAC on BAC on MultiApp V5.1, version 3.1.0.0, révision B et version 3.1.0.1, révision C » développé par la société THALES DIS FRANCE SAS.

Le produit « eTravel 3.1 EAC on BAC on MultiApp V5.1, Version 3.1.0.0 » a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2023/35 (référence [CER]).

La version maintenue du produit est identifiable par ses configurations :

- configuration 1 : version 3.1.0.0 révision B (0x3055) avec l'identifiant IC AQUARIUS\_BA\_09 correspondant à la version initialement certifiée ;
- configuration 2 : version 3.1.0.1 révision C (0x3055) avec l'identifiant IC AQUARIUS\_CA\_09.

## 3 Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence [IAR]) mentionne la maintenance du composant sur lequel le produit est en composition.

## 4 Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M01] référence la présente maintenance.

[GUIDES]	<i>MultiApp V5.1: AGD PRE - eTravel 3.1</i> , référence D1574817, version 1.2, 11 mai 2023.	[CER]
	<i>MultiApp V5.1: AGD OPE - eTravel 3.1</i> , référence D1582202, version 1.2, 11 mai 2023.	[CER]
	<i>eTravel 3.x Reference Manual</i> , référence D1584821, version D.2, 9 mai 2023.	[CER]
	<i>Global Dispatcher Personalization Applet User Guide</i> , référence D1390286, version R, 4 novembre 2022.	[CER]
[ST]	Cibles de sécurité de référence: - <i>MultiApp V5.1: eTravel 3.1 EAC on BAC Security Target</i> , référence D1569589, version 1.35, 4 octobre 2023.	[R-M01]
	Version publique : - <i>MultiApp V5.1: eTravel 3.1 EAC on BAC Security Target – Public version</i> , référence D1569589_LITE, version 1.2, 4 octobre 2023.	[R-M01]
[CONF]	<i>MultiApp V5.1 eTravel: ALC LIS CC document</i> , référence D1598852, version 1.3, 4 octobre 2023.	[R-M01]

## 5 Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée.

## 6 Reconnaissance du certificat

### Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord<sup>1</sup>, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puce et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7 lorsque les dépendances CC sont satisfaites. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



### Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « *Common Criteria Recognition Arrangement* » permet la reconnaissance, par les pays signataires<sup>2</sup>, des certificats Critères Communs.

La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC\_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



---

<sup>1</sup> La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : [www.sogis.eu](http://www.sogis.eu).

<sup>2</sup> La liste des pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord : [www.commoncriteriaportal.org](http://www.commoncriteriaportal.org).